



Problème de contrats de travail et de vm avec interim

Par Ibi, le **22/10/2013** à **10:26**

Bonjours,J'ai été mis en fin de mission après plus de cinq mois de collaboration le vendredi 18 octobre 2013 hors que je n'ai pas de contrat de travail depuis presque deux mois,et exercer mon métier de grutier sans visite médical, que puis je faire? [fluo]merci[/fluo]